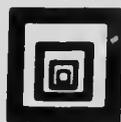


**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1999

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x	
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									
	12x		16x		20x		24x		28x		32x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

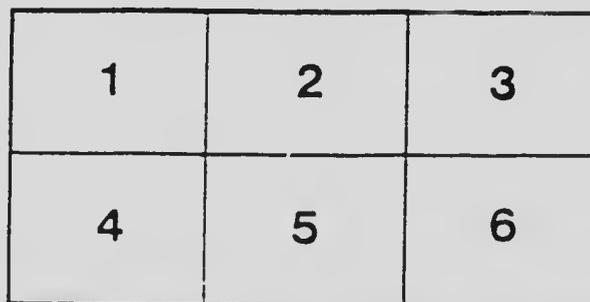
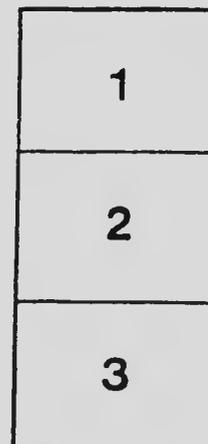
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contains the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

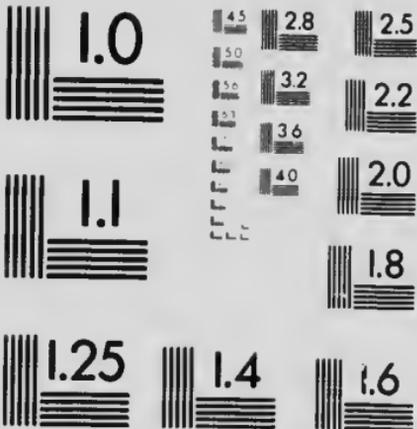
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-0989 - Fax



Library of Canada • Bibliothèque nationale du Canada



Canada

CONTRE

— LA —

Marine de Guerre

La marine est un gouffre béant où nos millions iront s'engloutir, dit le sénateur Legris, ancien député libéral de Maskinongé. C'est le premier pas dans la voie du militarisme, écrit le sénateur Choquette, ancien député libéral de Montmagny à son chef Sir Wilfrid Laurier.

Opinions du "Canada," du "Soleil"
et de "l'Electeur."

AC921
A7
1910
no 0007
P***

1910
(63)

Contre la Marine de guerre

PROTESTATIONS DE CHEFS LIBÉRAUX.

La marine est un gouffre béant où nos millions iront s'engloutir, dit le sénateur Legris, ancien député libéral de Maskinongé. C'est le premier pas dans la voie du militarisme, écrit le sénateur Choquette, ancien député libéral de Montmagny à son chef Sir Wilfrid Laurier.

Opinions du "Canada," du "Soleil" et de "l'Electeur."

AUTRES TEMOIGNAGES DE LIBÉRAUX

Preuve que c'est une marine pour l'Angleterre, aux dépens du Canada.

A entendre les discours des orateurs ministériels et à lire les articles des organes du gouvernement, on serait porté à croire que seuls, Bourassa et Lavergne, parmi les libéraux, et les conservateurs, par intérêt de parti, dénoncent le gouvernement à cause de sa loi de la marine de guerre.

On trompe l'électorat, sur ce point comme sur tant d'autres. Ils sont nombreux les témoignages des libéraux qui protestent contre la loi de la marine de guerre, mais nous ne citerons que les principaux.

Prenons d'abord celui du sénateur Legris, ancien député libéral de Maskinongé, qui a été nommé sénateur par le gouvernement Laurier, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à son parti dans les jours de l'opposition, de 1885-1896.

Le 28 avril 1910, l'honorable sénateur Legris prononça un discours au Sénat, pour protester contre cette loi de la marine.

On a dit : Ah ! le sénateur Legris, comme bien

d'autres, a été trompé ; il a mal interprété la loi, et il regrette l'attitude qu'il a prise au Sénat contre la loi de son chef, M. Laurier."

Encore un mensonge.

A la fin du mois de juillet dernier, le sénateur Iegris écrivait à M. Bourassa une lettre dans laquelle il dit :

" Je vous dirai que je n'ai aucune raison de regretter la position que j'ai prise en opposition à notre marine. Qu'on l'appelle canadienne ou impériale, celle-ci sera pas moins un gouffre béant où nos millions iront s'engloutir dans la folie du militarisme, éloquemment dénoncé par Sir Wilfrid Laurier il n'y a pas encore bien longtemps.

" Je suis aussi convaincu qu'on a trompé et qu'on cherche encore à tromper le peuple avec une foule d'arguments faux, colportés par la presse ministérielle et quelques orateurs de hustings, pour lui faire approuver la politique néfaste où les impérialistes l'ont poussé hors sa connaissance et sans son consentement.

Voici maintenant la parole d'un autre chef libéral, le sénateur P.-A. Choquette, ancien député libéral de Montmagny.

M. Choquette fut nommé juge par le gouvernement Laurier, puis démissionna pour devenir l'organisateur des forces libérales dans le district de Québec et en même temps sénateur.

Le sénateur Choquette dans une lettre adressée à son chef, Sir Wilfrid Laurier, disait ce qui suit :

" Au fait le gouvernement a paru décidé à dépenser des millions dans la construction de vaisseaux de guerre. Pourquoi cette dépense, lorsque nous sommes en paix et aucune quesucune question épineuse n'est en jeu ? En cas, si nous sommes menacés d'une guerre, ce ne sont pas les deux ou trois vaisseaux que nous posséderons qui pourront nous protéger contre une flotte ennemie. Il n'y a maintenant aucune raison pour faire cette dépense. Si nous sommes menacés de guerre, il sera du devoir de l'Angleterre—si elle a l'intention de nous garder comme colonie—de nous protéger, si elle ne le fait pas, si elle nous laisse à nos propres ressources, nous serons impuissants à nous défendre. Or, à quoi serviront les millions que nous sommes à la veille de dépenser pour la construction de vaisseaux de guerre.

" Pour dorer la pilule, les ministres nous assurent que le gouvernement aura le contrôle de ces vaisseaux. Tout cela n'est qu'un leurre ; nous voyons déjà les premiers indices de l'impérialisme dans le fait que l'Angleterre nous envoie des officiers de marine pour prendre charge de ces vaisseaux. Une fois qu'ils en auront pris

possession il les utiliserait pour les fins de l'Angleterre et non pour les nôtres. En somme, nous serons obligé de payer des millions pour aller à la défense de l'Angleterre. Nous aurons beau crier et protester, nous irons simplement nous heurter au fait accompli.

N'oublions pas que le jour où nos marins combattraient sur la mer au profit de l'Angleterre nos soldats seraient obligés de combattre sur terre. Est-ce que le peuple est prêt à approuver cela? Aujourd'hui c'est de l'argent que l'on nous demande et plus tard ce sera le sang de nos enfants. Je le répète, "saveant consules".

Opinions des organes du gouvernement.

Tout le monde sait que le "Canada" et le "Soleil" sont les organes officiels du gouvernement dans notre province. Leurs articles reflètent la pensée du gouvernement. Ils sont payés pour défendre la politique du gouvernement.

Or, que disaient le "Canada" et le "Soleil" avant 1910? Ils disaient exactement ce que proclament encore aujourd'hui M. Monk, M. Bourassa et leurs partisans.

Pourquoi serions-nous aujourd'hui des lâches et des traîtres en continuant à prêcher des principes politiques préconisés par les chefs, les candidats et les organes libéraux durant la campagne de 1908?

Voici ce que disait le journal le "Canada" le 7 octobre 1907:

Le "Canada"

"Le News" de Toronto, a publié quelques articles sur la création d'une milice navale au Canada.

"Il lui croit d'une nécessité urgente et bat en brèche la politique libérale à ce sujet.

"Cette question est d'une haute importance. Nous devons à Sir Wilfrid, d'avoir rejeté toute tentative de contribution directe à la milice navale anglaise.

"Et il semble maintenant que les partisans de cette contribution, au Canada, soient convaincus de son inopportunité, pour employer un terme modéré. La contribution directe aurait constitué une dérogation au principe de notre autonomie, et nous pouvions y consentir.

"Mais, dit-on, si nous réclamons de l'autonomie, nous avons le devoir de nous occuper seuls de notre développement et de notre dépense; donc, nous devons songer à la création d'une milice navale.

"Pour répondre à ce sophisme, il suffit de bien comprendre les conditions mêmes de notre autonomie. Nous sommes une colonie autonome, nous ne cessons d'appar-

tem à l'Angleterre, même au point de vue pratique de notre administration; et la preuve, c'est que nous avons à Londres le dernier recours de notre justice, le Conseil Privé; c'est également que nous devons porter devant le Parlement impérial, tout amendement à notre constitution.

"L'autonomie n'est donc que le moyen, éminemment sage, que l'Angleterre nous concède pour que nous travaillions à nous développer. Nous reconnaissons cette concession entièrement en pourvoyant à notre développement national, et la métropole n'a pas à se plaindre du Canada, à ce point de vue, les progrès du Dominion sont merveilleux. Donc l'autonomie a nous concédée par l'Angleterre nous nu ôte l'obligation de nous développer économiquement; l'obligation de la défense reste toute à l'Angleterre: jusque nous ne cessons pas d'être sa possession. En développant le pays par l'établissement de nouvelles voies de transport, Sir Wilfrid comprend parfaitement le sens politique et les devoirs de notre situation coloniale."

A l'Angleterre la possession et l'obligation de la défense. Au Canada, l'autonomie et les devoirs au développement économique.

("Le Canada", organe libéral, édition du 2 août 1907.)

Comparez maintenant l'interprétation de la loi de la marine de guerre par l'hon. M. Fielding, ministre des finances et cet article du "Canada", et vous aurez la preuve que Laurier et son parti ont renié leur passé et les promesses qu'ils ont faites au peuple en 1908.

Encore le "Canada"

M. Baker, le député anglais de Finsbury, de passage à Montréal, a loué Sir Wilfrid Laurier, d'avoir su garantir le Canada du militarisme.

Le militarisme à son avis, c'est le fléau des peuples européens.

Il nous plaît de l'entendre parler ainsi, ce qui permet au Canada d'éviter cette lourde exigence, c'est l'entente tacite qui existe entre lui et ses voisins, les États-Unis.

Ce commun accord, cette acceptation entière de la paix, que les puissances européennes cherchent en vain, il existe en Amérique du Nord, grâce à la bonne politique américaine et canadienne à ce sujet. Il est vrai de dire également, que Sir Wilfrid a beaucoup fait vis-à-vis ce résultat. On ne cesse en certains quartiers de présenter au Gouvernement de projets de défense naval aux- quels on veut absolument qu'il s'intéresse. Evidemment,

si le Canada n'était possession anglaise, si par conséquent il ne pouvait se considérer comme protégé, vis-à-vis de l'Europe, par la mère-patrie, il lui faudrait se tenir prêt à toute éventualité. Mais—et nous l'avons maintes fois établi—l'Angleterre nous a conféré le privilège et le devoir du développement libre, et a conservé des droits à la possession en même temps que l'obligation à la défense.

Jusqu'à date, la politique de Sir Wilfrid n'a pas occasionné la défiance à l'égard de nos voisins, les États-Unis, qui dût se trahir par la force armée.

La question de défense locale est purement théorique? C'est notre diplomatie qui l'a discutée et résolue.

Et c'est la politique sage, de l'avis de M. Baker, que nous partageons, qui a grandement contribué à préserver le Canada des moindres atteintes du militarisme"....

(Le "Canada", 7 octobre 1907).

Nous sommes d'avis que les moutons ministériels seront joliment égarés quand nos amis leur jetteront ça à pleines mains par la tête.

Sir Wilfrid Laurier et son suicide.

Mais, on nous dira peut-être que ce sont des organes ministériels, qui ont parlé ainsi, mais que le chef, le grand chef n'a pu tenir pareils propos avant de faire adopter la loi de la marine de guerre.

MM. Monk et Bourassa prétendent que nous n'avons aucun intérêt à prendre part aux guerres de l'Angleterre, et toute la gente ministérielle, leur lance les pires injures. Ils prétendent qu'il est contraire aux intérêts du Canada de s'imposer une lourde dépense pour organiser et maintenir une marine de guerre qui devra servir à l'Angleterre en temps de guerre. N'ont-ils pas raison? Mais c'est la politique que prêcha Laurier en 1902.

Voici ce qu'il disait en Chambre le 15 avril 1902 :

"Ce serait un véritable suicide pour le pays que de se lancer dans le gouffre des dépenses où les nations européennes, y compris l'Angleterre, ont été entraînées par les besoins d'armements formidables.

"Quelle est la situation respective de la Grande-Bretagne et du Canada ?

"La grande-Bretagne est l'une des premières nations de l'univers, la première peut-être sous plusieurs rapports le centre du plus puissant empire de nos jours depuis la chute de l'empire romain. Par là même, elle est obligée de maintenir une nombreuse armée permanente. La Chambre sait combien la nécessité d'entretenir une armée permanente a toujours repugné au peuple anglais,

comment celui-ci s'est toujours révolté à cette idée, mais il a dû se plier aux exigences de la situation et en entretenir constamment une armée sur pied. La plus grande partie du budget de l'Angleterre est dévorée par les dépenses navales et militaires, et l'honorable député voudrait nous mettre dans une pareille position et nous faire partager ces dépenses !

"Toute autre est la situation du Canada. C'est un immense pays ayant une population de cinq millions et un tiers d'habitants disséminés sur une étendue de 3,000 milles de l'Est à l'Ouest. Quels sont les plus lourds articles de son budget ? Les travaux publics, la colonisation, la construction de voies ferrées et le développement des ports et les voies de transport. Voilà le champ où doit s'exercer notre activité.

"Et ce serait un crime de détourner une partie des deniers nécessaires à l'accomplissement de ces travaux pour acheter des canots, des fusils, et des munitions de guerre."

(Débats de la Chambre des Communes pour 1902, séance du 15 avril, volume 11).

M. Jos Langlois

Voici l'opinion d'un autre chef libéral de comté, M. Jos. Langlois, ancien maire de Sainte-Scholastique, ex-régistrateur du comté des Deux-Montagnes, père de M. Godfroy Langlois, député libéral de Saint-Louis, et ex-directeur du journal "Le Canada". M. Langlois donnait son opinion quelques semaines avant sa mort :

Voici ce qu'il dit contre la marine de guerre :

"J'ai toujours été un libéral, un grand admirateur de Sir Wilfrid Laurier, dans les questions politiques qu'il a soutenues. Mais sur le bill de la marine, je ne partage pas sa manière de voir. On a beau dire que les Canadiens sont une nation, je trouve exagéré qu'on le dise. . . .

"Nous devons rester dans le "status quo", et ce, pour plusieurs années à venir. Employons notre argent à améliorer nos ports, nos canaux, à stimuler le développement général du pays, toutes choses plus utiles qu'une marine de guerre, qui ne servirait à rien et pour longtemps. Car enfin, qu'avons-nous à craindre de nos voisins, avec qui nous vivons en grande amitié ? Sachez bien qu'une demi-douzaine de navires de guerre ne les empêcheraient pas de venir prendre notre pays, si l'envie en prenait. Le gouvernement d'Ottawa nous dit qu'il faut aider l'empire de notre argent, de nos vaisseaux, etc ?

En construisant une flotte que l'on dit coûter de vingt-deux à vingt-cinq millions pour trois ou quatre vaisseaux de guerre, sait-on que l'on met sur les épaules de chaque habitant, un impôt de trois piastres et l'entretien que l'on dit être au moins de six à sept millions par année, accroîtra davantage l'impôt qui finira par écraser ce bon peuple que l'on aime tant en temps d'élection. Pour toutes ces raisons, le "statu quo" est tout ce qu'il y a de mieux à faire dans les circonstances.

Et s'il faut se soumettre à l'une des propositions qui sont devant les chambres à Ottawa, j'opinerais pour le publiciste de M. Monk. Nous verrons ce que les provinces anglaises feront. Si l'on en croit les journaux, il y a une majorité de contribuables dans les provinces anglaises qui sont opposés à tout octroi en argent, ou à une flotte ? Ajournons ce gros problème à une prochaine session. Consultons le peuple dans un plébiscite, et alors le gouvernement sera plus à l'aise pour légiférer sur cette question.

D'ailleurs le projet d'une marine n'a pas été demandé lors des dernières élections fédérales. Le peuple n'a pas été consulté sur cette grosse question. Ni Sir Wilfrid, ni l'hon. Brodeur, ni l'hon. Cloran, ni aucun des orateurs n'en ont dit un mot lors de l'assemblée tenue à Ste-Scholastique, quelques jours avant l'élection fédérale, dans le comté des Deux-Montagnes. On veut nous prendre par surprise.

Nous pourrions citer une foule d'autres témoignages de libéraux qui protestent contre cette loi de la marine de guerre.

Nous avons suffisamment prouvé que MM. Bourassa et Lavergne ne sont pas seuls à protester contre cette loi. Tous les électeurs libres de la province de Québec vont exprimer la même opinion le 21 de septembre prochain en votant en faveur des candidats qui appuient la belle politique préconisée avec tant de patriotisme, de courage et d'éclat par MM. Monk et Bourassa.

